



# REGLEMENT INTERIEUR SECTION DES GRATTE CIEL

DOJO Salle des sports du Collège des Gratte-Ciel  
85 BIS Francis de Pressensé 69100 VILLEURBANNE

- Cours d'une heure, deux fois 1 heure ou 2 fois 1h30 en fonction de l'année de naissance + compétitions sur convocation en fonction de l'âge.
- 1 séance d'essai gratuite avant inscription.
- Attestation médicale à fournir dès le 1er cours après avoir rempli le questionnaire santé ou certificat médical de non-contre-indication à la pratique du judo en compétition OBLIGATOIRE en cas de réponse positive à une ou plusieurs questions du questionnaire médical
- Kimono obligatoire pour la pratique du judo
- Chaussons ou tongues obligatoires pour circuler entre le vestiaire et le tatami.
- En cas de retard important le professeur peut refuser l'accès au cours à l'élève.
- Pour un bon déroulement des cours, les parents ne sont pas tenus d'y assister.
- Merci de récupérer votre enfant dès la fin du cours, le professeur ayant certains jours d'autres cours dans une autre salle.
- La pratique du judo demande une hygiène irréprochable : kimono propre, ongles coupés, cheveux attachés pour les filles avec des élastiques, barrettes en métal/plastique et bijoux strictement interdit, t-shirt sous le kimono uniquement pour les filles
- Pas de cours pendant les vacances scolaires
- Aucun remboursement en cas d'arrêt du pratiquant sauf en cas de raisons médicales graves et sous présentation d'un justificatif au club
- Le paiement intégral de la cotisation de l'année doit être fait au 31/12 de l'année maximum.
- Passage de ceinture en fin d'année afin d'évaluer le niveau et la progression du judoka.
- **Interdiction de rester ou jouer dans la cour du collège.**
- En cas de non-respect du règlement, de problèmes de comportements les professeurs et le bureau peuvent exclure temporairement ou définitivement l'adhérent.



Judo Club Est Lyonnais

<https://judo-club-est-lyonnais.ffjudo.com/>



jcel\_judo



HAUDIRA

